

# Secteurs Instances Partenariales des Hauts-de-Seine

① **Les situations** susceptibles d'être étudiées lors de cette instance concernent les **enfants et les jeunes** dont :

- Les prises en charge relèvent de plusieurs institutions de manière concomitante ou successive
- Les parcours sont discontinus du fait de ruptures dans la prise en charge
- Les suivis suscitent des sentiments d'épuisement voire d'impuissance des professionnels et qui interrogent avec intensité les équipes sur leur rôle.

🗣️ Cette instance est composée de **membres permanents**, de professionnels **demandeurs** et **invités**. Elle traite les demandes émanant d'un professionnel de terrain et de son responsable (d'unité, d'équipe, etc.), plus largement de son service. La MDA 92 assure l'organisation, l'animation et l'évaluation de cette instance. Le médecin coordinateur de la MDA en est le pilote.

L'instance partenariale - Parcours de jeunes est garante, à travers ses **membres permanents**, de l'engagement des différentes institutions et de leurs structures dans le respect de leurs missions propres mais aussi du travail de coordination entre elles. Cet engagement s'inscrit dans la durée et au-delà du temps des instances.

👤 Peuvent présenter à l'instance les professionnels issus des milieux éducatif, sanitaire, judiciaire, pédagogique, médicosocial, de la prévention spécialisée, associatif.

Le responsable du service demandeur sollicite par mail à [coordination@mda92.org](mailto:coordination@mda92.org) : le médecin coordinateur afin d'obtenir une demande de présentation (document fourni à la demande).

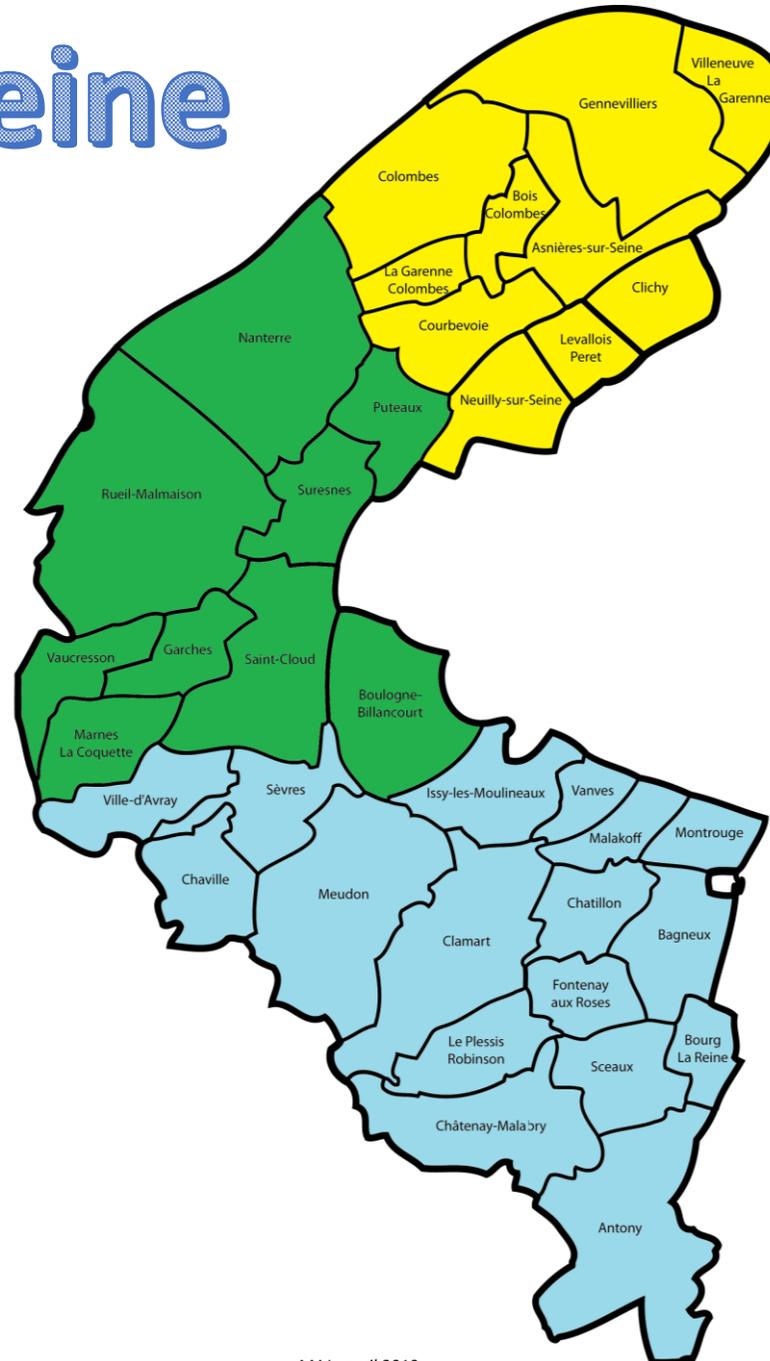
Chaque demande est inscrite sur un planning afin que le temps entre la sollicitation de la MDA 92 par le demandeur et l'étude de la situation ne dépasse pas dix semaines.

## 📌 **Information partagée :**

Elle est encadrée par le « Protocole départemental relatif au secret professionnel et au partage des informations à caractère secret en protection de l'enfance » applicable depuis le 6 octobre 2014.

Ce document vous est transmis en fichier joint pour que vous en preniez connaissance.

Tous les documents (demande de présentation, feuille d'émargement, fiches de synthèse et propositions, fiches de suivi) sont gardés matériellement et archivés à la MDA 92.



## Secteur NORD

Villeneuve la Garenne  
Gennevilliers  
Colombes  
Bois Colombes  
La Garenne Colombes  
Asnières sur Seine  
Clichy  
Courbevoie  
Levallois Perret

## Secteur CENTRE

Nanterre  
Rueil Malmaison  
Suresnes  
Puteaux  
Vaucresson  
Marnes la Coquette  
Garches  
Saint Cloud  
Boulogne Billancourt

## Secteur SUD

Ville d'Avray  
Sèvres  
Boulogne Billancourt  
Issy les Moulinaux  
Chaville  
Meudon  
Clamart  
Vanves  
Malakoff  
Montrouge  
Chatillon  
Le Plessis Robinson  
Fontenay aux Roses  
Bagneux  
Chatenay Malabry  
Sceaux  
Bourg la Reine  
Antony